

## QUELQUES MODELES GRAPHIQUES DE L'ESPACE COMTOIS

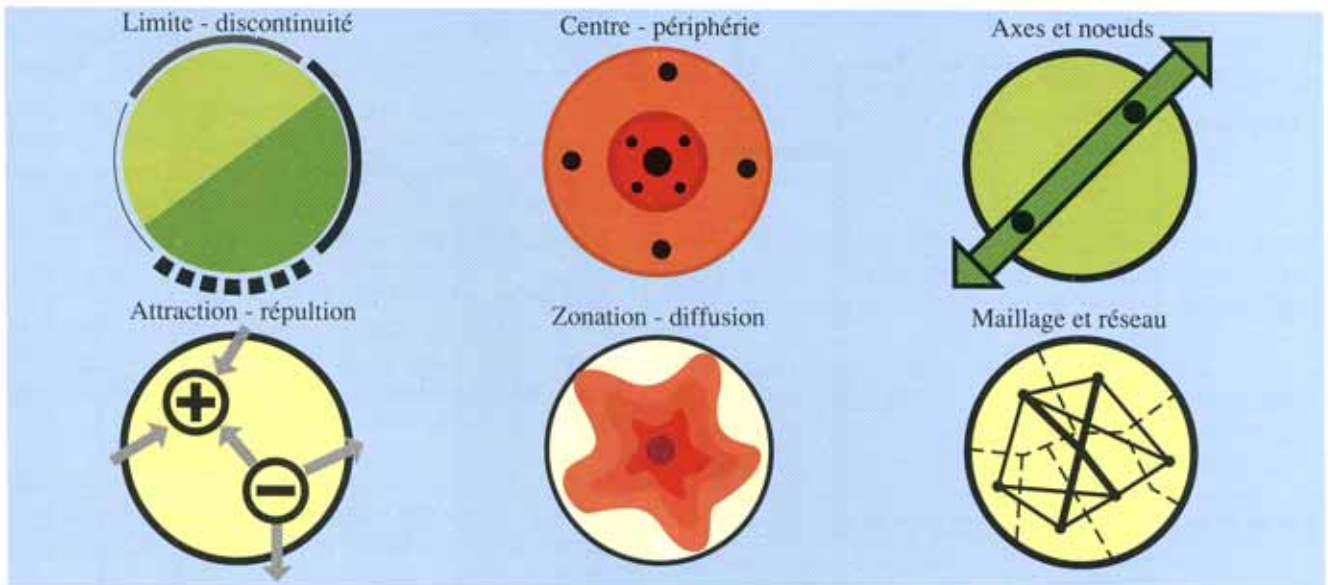
Joelle MAILLARDET, Serge ORMAUX, André ROBERT, Jean-Claude WIEBER\*

Les modèles graphiques, baptisés "chorèmes" par leur inventeur Roger BRUNET, font partie de la panoplie des outils utilisés par les géographes, depuis bientôt une décennie.

Il ne s'agit pas, comme certains l'ont pensé, de simples croquis représentant la réalité géographique en la schématisant. Ces figures sont conçues d'abord pour représenter des idées, des concepts de lecture de l'espace géographique. Ceux-ci sont définis a priori et correspondent, toutes proportions gardées, au plan d'expérience des sciences plus dures. Ces grilles de lecture et de compréhension permettent de saisir les points forts (ou faibles !) de l'organisation des

phénomènes géographiques dans l'espace. Leur usage permet d'introduire, dans le travail du géographe, une démarche en partie déductive.

Pour être utiles, ces modèles graphiques doivent être assez généraux : il faut pouvoir les appliquer à tous les lieux, à toutes les échelles et à toutes les catégories de phénomènes. Ce sont des figures simples qui doivent pourtant supporter d'être rendues plus complexes et plus riches lors de leur confrontation avec le terrain. Ils peuvent être utilisés seuls ou en combinaison, ce qui rend leur emploi souple et efficace, dans la démarche essentielle de la géographie : la compréhension de l'organisation de l'espace.



Nous présentons six modèles élémentaires et trois exemples d'application à l'espace comtois. D'autres articles montreront ultérieurement des constructions plus complexes.

**Limite-discontinuité** : tout territoire a des limites à la vigueur plus ou moins forte ; son étendue est rarement homogène.

**Centre-périphérie** : un modèle aisé à comprendre. Son application est universelle : la France, l'Europe, la ville, ont un (des) centre(s) et une (des) périphérie(s).

**Axes et nœuds** : des lignes et des points forts structurent l'espace et laissent parfois à l'écart ce qui les borde.

**Attraction-répulsion** : qui ne connaît des lieux où l'on s'entasse pendant que d'autres se vident ?

**Zonation-diffusion** : l'inégale occupation du sol est souvent graduelle, les pratiques sociales ou les éléments du confort se diffusent par auroles.

**Maillage et réseau** : les sociétés quadrillent leurs territoires, les flux de transports ou de relations s'y organisent.

Voici quelques exemples des phénomènes que l'on peut lire à travers les chorèmes. Chacun peut en trouver d'autres et les appliquer aisément à des espaces connus, sur le mode des exemples qui suivent.

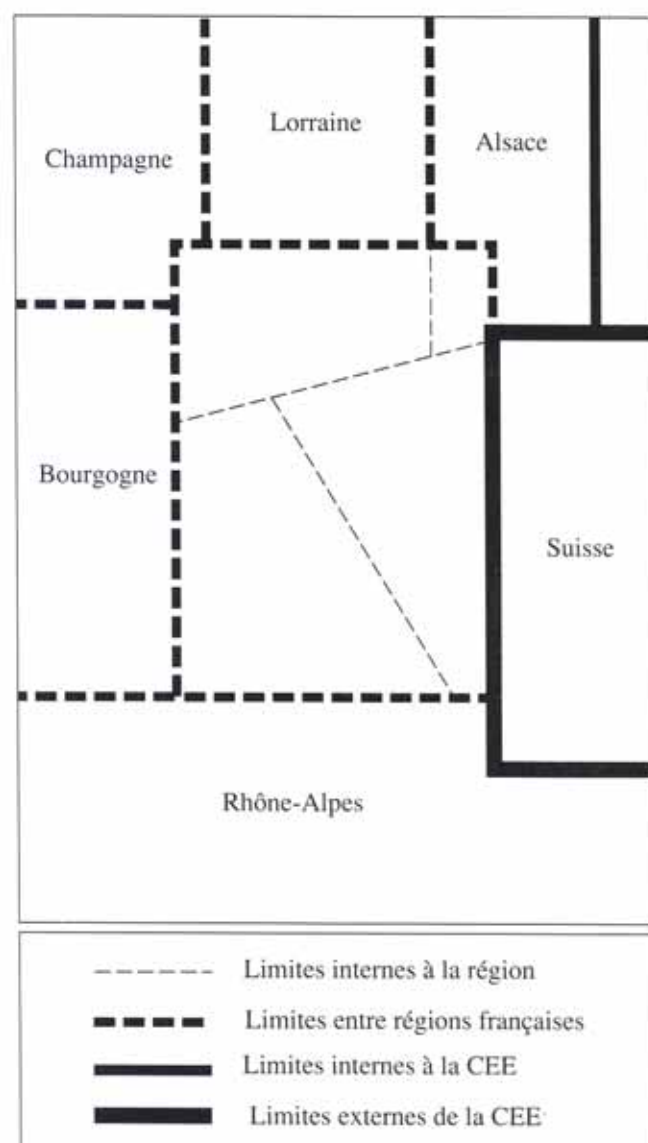
\*Institut de Géographie, Université de Franche-Comté.

## Les limites.

### *Un premier exemple nous est offert par les limites administratives de la région de Franche-Comté*

La carte oppose nettement quatre niveaux :

— les limites départementales semblent ne devoir jouer qu'un rôle assez réduit à l'heure où les régions prennent de l'importance. Et pourtant, la personnalité de chaque département existe et l'action des Conseils Généraux veille à la promouvoir.



— les limites de régions, à l'intérieur desquelles prennent forme la plupart des grands projets d'aménagement et de développement. Elles dessinent un maillage régulier dans l'espace français, dégagant des unités spatiales et fonctionnelles dont les pouvoirs s'affirment de plus en plus.

— les frontières d'Etat, avec ici un double degré de perméabilité :

- la frontière suisse, traditionnelle et encore pour longtemps matérialisée par des postes de douane ;

- une frontière interne à la C.E.E., la frontière allemande, toute proche de la Franche-Comté. Elle a déjà, et aura plus encore à partir de 1993, un statut particulier.

A cette date, la Franche-Comté sera insérée dans un des systèmes de limites les plus complexes que puisse connaître une région française. La clarification de l'avenir de notre région passe aussi par la prise en compte de cette singularité, à l'école, et chez les décideurs.

### *Un autre type de découpage peut être dégagé par l'analyse des principaux obstacles et des passages qui permettent de les franchir.*

Le document présente les grandes barrières naturelles, axes montagneux, rebords de plateau et grands organismes fluviaux. Sans présenter jamais un caractère infranchissable, ces obstacles favorisent quelques passages ponctuels dont l'importance est plus ou moins grande :

- grandes voies de trafic du Col de la Faucille, de Jougne, du Col des Roches à travers le Jura, mais aussi Besançon et Poligny, au passage de la plaine aux plateaux ou encore Beaune, Chalon et Macon pour les accès vers l'Ouest, Fougères enfin vers la vallée de la Moselle ;

- passages de niveaux intermédiaires dans les montagnes et aux bordures des plateaux, comme ceux de Lons-le-Saunier, Salins, les Verrières ou Saint-Cergue ;

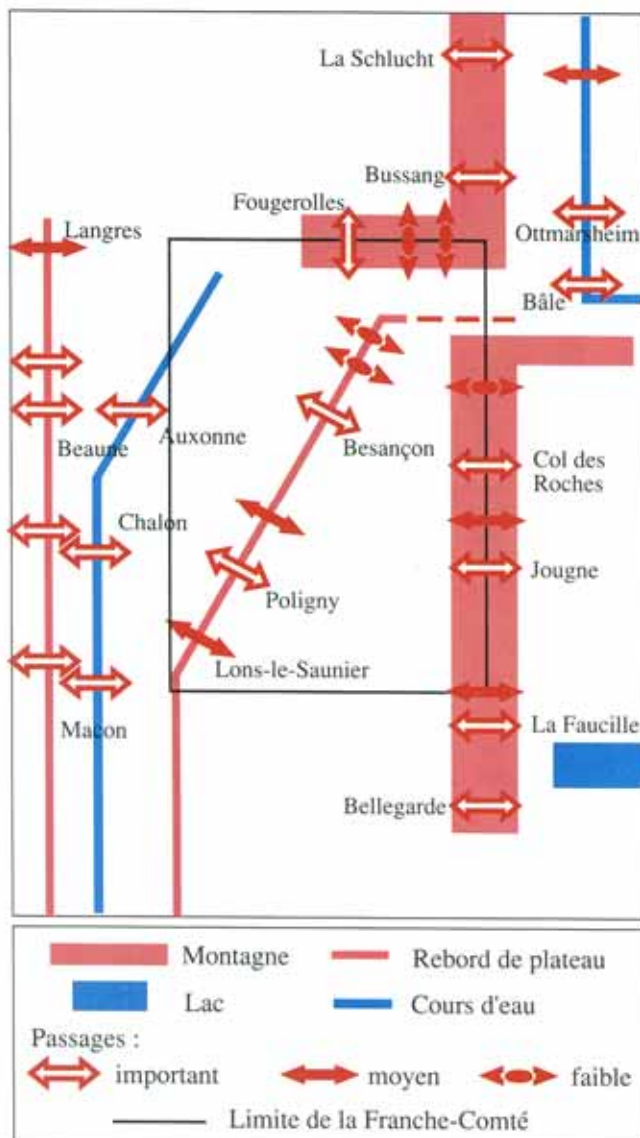
- passages de faible importance, plus nombreux et dont nous n'avons marqué que les plus typiques : Goumois, le Col des Croix, Baume-les-Dames etc...

Au contraire des espaces ouverts et indifférenciés, les passages à travers les obstacles naturels canalisent les circulations et les échanges et sont souvent des sites privilégiés de peuplement et d'activités. Quand on observe l'espace sous cet angle, on se rend compte que la notion d'obstacle est bien moins synonyme de blocage que de concentration ou de structuration.

Si l'on raccorde ces conclusions à ce qui a été vu sur la carte des limites, on comprend que le rôle de barrière joué par la chaîne du Jura est dû beaucoup plus à la présence d'une frontière externe à la C.E.E. qu'à la topographie.

Le Nord-Ouest de la région, quant à lui, est certes largement ouvert car dépourvu de relief important et de frontière d'Etat, mais il n'est, par ailleurs, structuré par aucun passage obligé et souffre sans doute beaucoup de cette situation. L'espace manque de principes organisateurs, les lacunes observables dans le réseau urbain du Nord-Ouest de la Haute-Saône en sont un témoignage.

Ceci se confirme lorsqu'on pense à l'importance primordiale du couloir entre Vosges et Jura qui structure l'espace de la Porte de Bourgogne.



## Centre-périphérie

*Le modèle de la trame urbaine de la Haute-Saône sera notre troisième exemple.*

La Haute-Saône apparaît comme un espace composite et hiérarchisé.

- L'ensemble du département est certes sous le commandement administratif de Vesoul, mais dans le domaine des commerces et des services, le système est nettement plus complexe.

- Pour les consommations et les usages de haut niveau (librairie spécialisée, théâtre, grand hôpital, etc...), l'aire d'influence de Vesoul est en effet grignotée par un certain nombre de centres extérieurs : Belfort, Montbéliard, Besançon, voire Dijon.

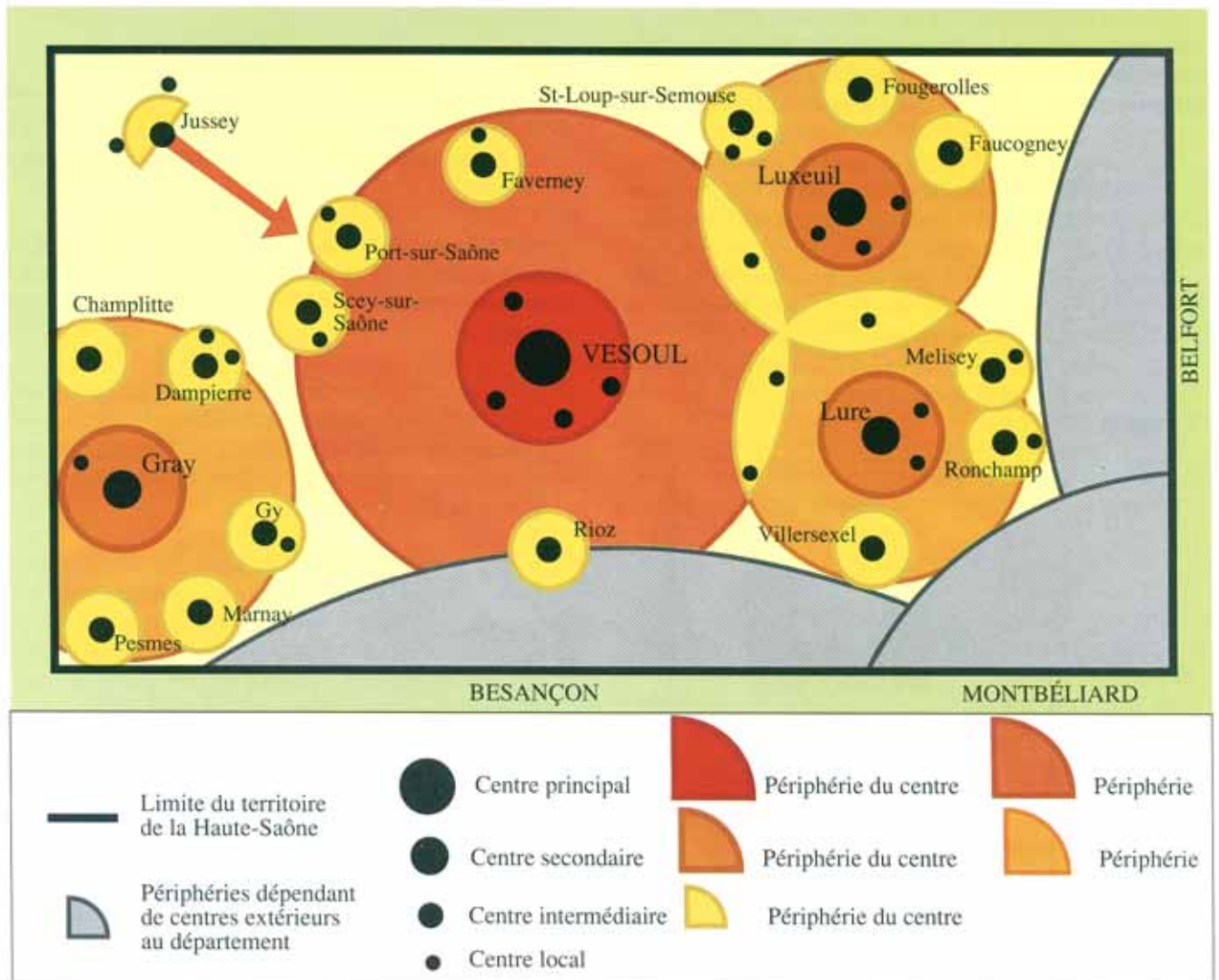
- A un degré intermédiaire, celui des commerces et services courants (maisons de la presse, lycées, médecins spécialiste, etc...) la Haute-Saône se partage en quatre champs. La partie centrale est sous la domination directe de Vesoul, autour duquel gravite une couronne de gros bourgs appelés centres intermédiaires sur la carte : Faverny, Rioz, Scey-sur-Saône, Port-sur-Saône et même Jussey, plus à l'écart.

Gray reproduit un schéma identique mais son aire d'influence est contestée dans sa partie occidentale par l'attraction dijonnaise qui arrive à la limite de la région Bourgogne.

Dans la partie orientale de la Haute-Saône, Lure et Luxeuil jouent un rôle semblable à celui des deux centres précédents, mais leur proximité mutuelle d'une part, et la faible distance qui les sépare de Vesoul d'autre part, génèrent des zones d'indécision ou interdisent la présence de bourgs véritablement fonctionnels. Entre Vesoul, Lure et Luxeuil, les couronnes sont donc incomplètes, mais elles se reconstituent au Nord, à l'Est ou au Sud, de St Loup-sur-Semouse à Melisey et à Villersexel.

- A son tour, chacun des bourgs constituant les couronnes, de même que chacune des quatre villes (le centre principal : Vesoul, et les centres secondaires, Gray, Luxeuil, Lure), peut être environné de petits centres locaux : Servance pour Melisey, Vitrey et Corre pour Jussey, Frotey-les-Vesoul, Vaivre, Echenoz... pour Vesoul etc...

Ces centres locaux sont également présents dans la zone d'indécision entre Vesoul, Lure et Luxeuil, par exemple Saulx, Noroy-le-Bourg. Quel que soit leur emplacement, ces centres locaux sont en mesure de répondre à des actes de con



sommission quotidiens et banals ; on y enregistre généralement la présence de boulangeries, de boucheries, d'épiceries, d'un groupe scolaire, parfois aussi d'un médecin, d'un garage etc....

Spontanément, le consommateur optera pour le niveau de centre à la fois le plus proche de son domicile et le plus apte à satisfaire le besoin qui motive son déplacement. La distribution spatiale des différents centres n'est donc pas due au hasard, on observe une certaine régularité dans leur localisation à chacun des niveaux considérés.

Plus on monte dans la hiérarchie, plus la gamme des commerces et des services est importante, plus l'aire d'influence est vaste et en conséquence plus les centres sont espacés ; pour faire vivre une bijouterie, il faut en effet une population plus importante, donc une aire de chalandise plus

étendue que pour une épicerie. C'est cette logique spatiale qui sous tend le réseau urbain de la Haute-Saône, examiné à travers la grille de lecture qu'offre le modèle centre-périphérie.

Note : les figures géométriques utilisées pour dessiner l'espace des chorèmes, imposent une déformation qui rend impossible des mesures exactes de distances et des positionnements précis. Nous rappelons qu'un chorème est un instrument de réflexion et non une carte précise de localisation.

Indication bibliographique : l'ouvrage essentiel dans ce domaine (et dans bien d'autres !) est le livre de Roger BRUNET, "La carte, mode d'emploi". Paris, Fayard-Reclus, 1987, 270 pages, 269 ill. ■